

## RÉSIDENCE DE CO-ÉCRITURE DE SÉRIES ISRAËL – FRANCE

### REGLEMENT

#### 1. Introduction

*La Résidence de co-écriture de séries entre l'Israël et la France* est un programme initié par le CNC (Centre National du Cinéma et de l'Image animée) en France et le GMFF (Geshher Multicultural Film Fund) en Israël, en coopération avec la Israeli Scriptwriters Guild, l'association des producteurs israéliens et l'ambassade de France en Israël.

La résidence a été créée pour initier une collaboration fructueuse entre les scénaristes des deux pays et pour encourager le développement de séries de fiction de haute qualité destinées à un public international.

Séries Mania est l'un des principaux partenaires du projet car il est reconnu à l'international comme un festival majeur pour les séries de haute qualité et parce que le festival comprend un forum professionnel visant à stimuler la coproduction internationale. Séries Mania a été désigné comme l'organisateur de la résidence en France.

#### 2. Description générale

Jusqu'à 5 projets seront sélectionnés pour participer à la résidence. Chaque projet est porté par une équipe composée d'au moins deux scénaristes, un d'Israël et un de France.

Les participants sélectionnés prendront part à 3 ateliers. Le premier atelier sera organisé en Israël par le Haifa International Film Festival, le deuxième atelier sera un suivi intensif en ligne, et le dernier sera organisé en France au Séries Mania Forum à Lille. Les équipes auront environ 4 mois pour co-écrire la bible complète d'une série de fiction. Des mentors internationaux encadreront et suivront personnellement et virtuellement les différentes étapes de développement de la résidence.

A l'issue de ce processus, les projets seront présentés à de potentiels partenaires financiers internationaux (producteurs, diffuseurs, plateformes...) lors du Séries Mania Forum du 21 au 23 mars 2023.

### 3. Calendrier

Le calendrier de la résidence sera structuré comme suit :

- **31/05/2022 – 02/09/2022**: Ouverture de l'appel à projets.
- **Octobre 2022** : Annonce des résultats (par email à tous les candidats) pendant le Haifa IFF
- **05/12/2022 – 09/12/2022**: 1er atelier en Israël, à Haïfa en tant qu'invité du Haifa IFF
- **23/01/2023 – 26/01/2023**: 2ème atelier, suivi en ligne
- **Février 2023**: Travail personnel des scénaristes
- **14/03/2023 – 23/03/2023**: 3ème atelier en France, à Séries Mania à Lille, suivi d'une session de pitching à Series Mania Forum

Tous les membres de chaque équipe sélectionnée doivent être disponibles et participer aux trois ateliers. Toute absence non justifiée peut entraîner l'exclusion du projet et le remboursement des frais déjà engagés (voyages, hébergement, etc.).

### 4. Langue

La langue de travail commune de la résidence est l'anglais : cela signifie que tous les documents écrits et les cours dispensés, à toutes les étapes du processus, doivent être en anglais.

La série finale peut être multilingue, en hébreu, français, arabe, anglais ou toute autre langue européenne.

### 5. Frais de participation

*La Résidence de co-écriture de séries entre l'Israël et la France* est entièrement gratuite pour les participant.es.

Tous les frais d'hébergement et d'hospitalité seront couverts par les partenaires. Les frais de voyage pour les participants israéliens couvriront un voyage aller-retour de Tel Aviv à Paris. Les frais de voyage pour les participants français couvriront un voyage aller-retour de Paris ou de toute autre ville française à Lille.

### 6. Règles de candidature

Les candidatures doivent être soumises conformément aux règles énoncées ci-dessous et dans les délais impartis.

#### 6.1. Equipes

Les candidatures doivent être déposées par une **équipe composée d'au moins deux co-auteurs, l'un israélien et l'autre français**, ayant un projet commun. Pour être éligible, les candidats doivent justifier d'une nationalité française ou israélienne.

Chaque équipe doit compter **au moins un scénariste expérimenté**.

**Pour être qualifié d'expérimenté**, un scénariste doit avoir soit :

- écrit au moins un épisode d'une série dramatique (30/60 minutes) qui a été produite et diffusée, ou bien
- écrit une série produite et diffusée sur l'internet, dont la somme des épisodes dépasse 70 minutes.

Des documents prouvant l'expérience professionnelle doivent être fournis.

Les personnes ayant un lien ou un intérêt direct ou indirect avec le GMFF et/ou le CNC, y compris les membres du conseil d'administration, les conférenciers et les membres du comité professionnel, ne pourront pas soumettre de propositions. En outre, les représentants de la Guilde des scénaristes israéliens ; les représentants de l'Association des producteurs israéliens, et les employés du Festival Séries Mania qui travaillent directement ou indirectement dans le projet ne pourront pas soumettre de propositions au projet.

Les candidatures ne peuvent être faites que par des équipes composées de scénaristes, de réalisateurs ou de créatifs en leur nom. Les candidatures faites au nom d'une société (production, distribution, chaînes de télévision, etc.) ne seront pas acceptées.

Les scénaristes qui souhaitent postuler à la résidence mais qui n'ont pas de partenaire ou de projet peuvent essayer de trouver un partenaire par le biais d'un groupe Facebook dédié ouvert par le CNC, le GMFF et Series Mania : <https://www.facebook.com/groups/cowritingresidency>.

## 6.2. Éléments requis pour candidater

Les candidatures ne peuvent être déposées que par des équipes. Les candidatures individuelles ne sont pas acceptées.

Pour faire partie de la sélection, les candidatures doivent être faites en ligne sur la page du site web dédiée :

<https://www.cognitofrms.com/SeriesMania2/CowritingResidencyIsraelFranceApplicationForm>.

Aucune soumission par email, par courrier ou tout autre moyen ne sera acceptée.

Les projets soumis doivent répondre aux exigences suivantes :

- Catégorie : Séries télévisées uniquement (les téléfilms, les longs métrages etc. ne seront pas acceptés)
- Durée : entre 20 et 60 minutes par épisode
- Genre : **séries de fiction uniquement** (les animations ou les documentaires ne seront pas acceptés)
- Seuls les concepts originaux pour les saisons 1 seront acceptés. Les adaptations de livres ne seront pas acceptées. Les remakes de séries étrangères ou nationales, les saisons 2 ou les retours de séries ne seront pas acceptés.

Lors de la candidature, chaque équipe doit fournir les éléments suivants en une seule fois, car il n'est pas possible de sauvegarder et de revenir à la candidature, les éléments suivants :

- Le [formulaire de candidature](#) en ligne rempli en anglais
- Une pré-bible de 5 pages maximum de la série sur laquelle vous souhaitez travailler pendant la résidence de coécriture. Elle doit au moins comprendre un synopsis de saison et une description des personnages.
- Une lettre d'intention de l'équipe, répondant aux questions : pourquoi cette histoire, pourquoi vous, pourquoi maintenant ?
- Un CV présentant l'expérience professionnelle de chaque auteur
- Une preuve de nationalité française ou israélienne pour chaque scénariste (une copie du passeport ou de la carte d'identité nationale).

Les scénaristes peuvent postuler avec plus d'un projet : dans ce cas, ils doivent fournir les documents ci-dessus pour chaque projet [jusqu'à 2 projets maximum pour chaque participant].

Toutes les candidatures sont totalement gratuites.

L'inscription à la résidence sera ouverte aux candidatures à partir du 31 mai 2022. La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 2 septembre 2022 à minuit **(CET)**.

## 7. Processus de sélection

Les résultats de la sélection officielle seront annoncés par e-mail aux candidats en Octobre 2022 à l'occasion du Haifa IFF.

### 7.1. Comité de sélection

Les candidatures seront examinées par un comité de sélection composé de professionnels du secteur audiovisuel.

### 7.2. Critères de sélection

Le comité de sélection prendra en considération les critères suivants :

- La valeur artistique du projet
- L'expérience de l'équipe créative
- Le potentiel international du projet
- L'originalité du concept par rapport aux autres séries déjà disponibles sur le marché français ou israélien
- L'attrait du projet pour le marché selon les besoins de l'industrie
- La valeur sociale universelle de la proposition

Le comité de sélection s'efforcera d'avoir une diversité dans les genres (crime, drame d'époque, comédies, etc.) parmi les 5 projets sélectionnés.

Le comité s'efforcera de considérer comme un critère positif, lors de sa sélection, l'équilibre des genres entre les auteurs et autrices des équipes, bien qu'il ne soit pas nécessaire pour candidater.

Le comité de sélection se réserve le droit de ne choisir aucune des propositions soumises ou d'annuler le projet, si aucune proposition appropriée n'est trouvée conformément à ce règlement, ou à sa discrétion.

## 8. Propriété intellectuelle

Les candidats doivent détenir tous les droits sur le projet soumis. Cela signifie qu'aucune option, aucun accord ou contrat avec une société de production, un radiodiffuseur ou une plateforme ne peut être signé lors de la candidature et pendant tout le processus de résidence.

## 9. Litiges

L'objectif de la résidence est d'encourager la collaboration entre les scénaristes de France et d'Israël. À ce titre, les scénaristes de chaque équipe reconnaissent qu'ils et elles travaillent ensemble en partenariat pour développer l'histoire avec laquelle ils ont été sélectionnés. **En cas de conflit entre les scénaristes d'une équipe, ceux-ci et celles-ci doivent traiter de résoudre leurs différends par eux-mêmes, ou bien choisir de se retirer ensemble.**

## 10. Confidentialité et communication

Tous les documents et informations fournis dans le cadre de la candidature sont strictement confidentiels et ne seront pas publiés pour quelque raison que ce soit.

Les projets seront présentés en ligne sur la plateforme Séries Mania Digital, avec : un visuel du projet, un logline, un synopsis, une déclaration de l'auteur et une bible. Les auteurs disposeront également d'une page personnelle sur la plateforme Séries Mania Digital, comprenant : leur biographie, leur CV et leurs coordonnées.

Ces éléments pourront être utilisés à des fins de communication et être publiés dans la presse.

Les scénaristes seront tenus de faire connaître dans le générique de fin de la série, si elle est produite, l'implication des organisations partenaires en utilisant le logo et les légendes qui leur seront fournis par les institutions et les organisations partenaires.